

UNE VISION DU POTENTIEL TOURISTIQUE

Jean PRAICHEUX

Le tourisme représente déjà, pour plusieurs espaces francs-comtois, un apport économique important, quelquefois essentiel. Le sentiment est toutefois vif que le potentiel régional est encore sous-utilisé. La comparaison avec d'autres secteurs ruraux ou de moyenne montagne fait apparaître parfois un sous-équipement pour l'accueil et la récréation des vacanciers.

Toute politique de développement touristique s'appuie, au moins à un moment donné, sur les instances élues qui ont en charge la gestion du plus fin niveau de notre territoire : les maires et leur commune. De leur volonté de promouvoir cette activité, de la vision qu'ils en ont, dépendent en partie les chances d'une action concertée. Il paraît donc intéressant, pour l'ensemble de la Franche-Comté, d'apprécier les jugements que chacun d'entre eux peut porter sur le potentiel touristique dont il estime disposer et sur sa nature.

Des atouts mis en valeur, un potentiel à valoriser

L'Inventaire communal, réalisé auprès de toutes les communes de France, dresse un bilan au 1^{er} janvier 1988. Parmi d'autres thèmes, chaque municipalité devait indiquer des causes d'attraction touristique (sur son propre territoire ou sur une commune proche). Ces éléments devaient ensuite être classés par rang hiérarchique. Nous n'avons, pour notre part, retenu que le caractère cité en premier, a priori le plus important.

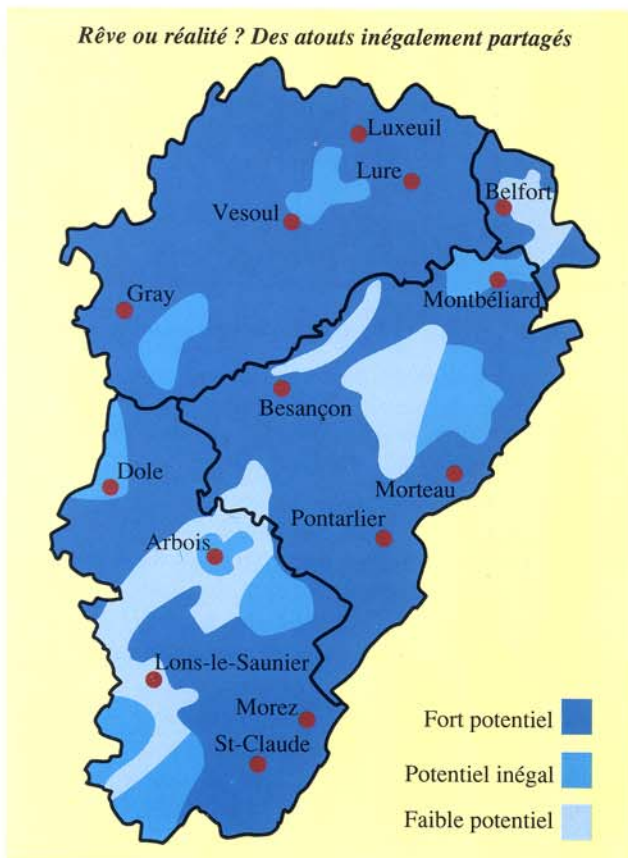
Cette investigation ne permet qu'une lecture «à plat» du potentiel touristique franc-comtois. Expliquons-nous : une petite commune rurale, possédant un patrimoine architectural modeste mais intéressant, pourra le citer comme élément d'attraction principale, de la même façon que Besançon mentionnera par exemple la Citadelle. Les représentations seront donc ici les mêmes, alors que les valeurs attractives seront d'intensité bien différente. De même les réponses ne tiennent pas compte de la valorisation touristique actuelle du potentiel décrit : le terme «montagne» s'applique aussi bien à la commune des Rousses qu'à une autre située dans une zone comparable mais ne possédant pas encore d'équipement valorisant le site.

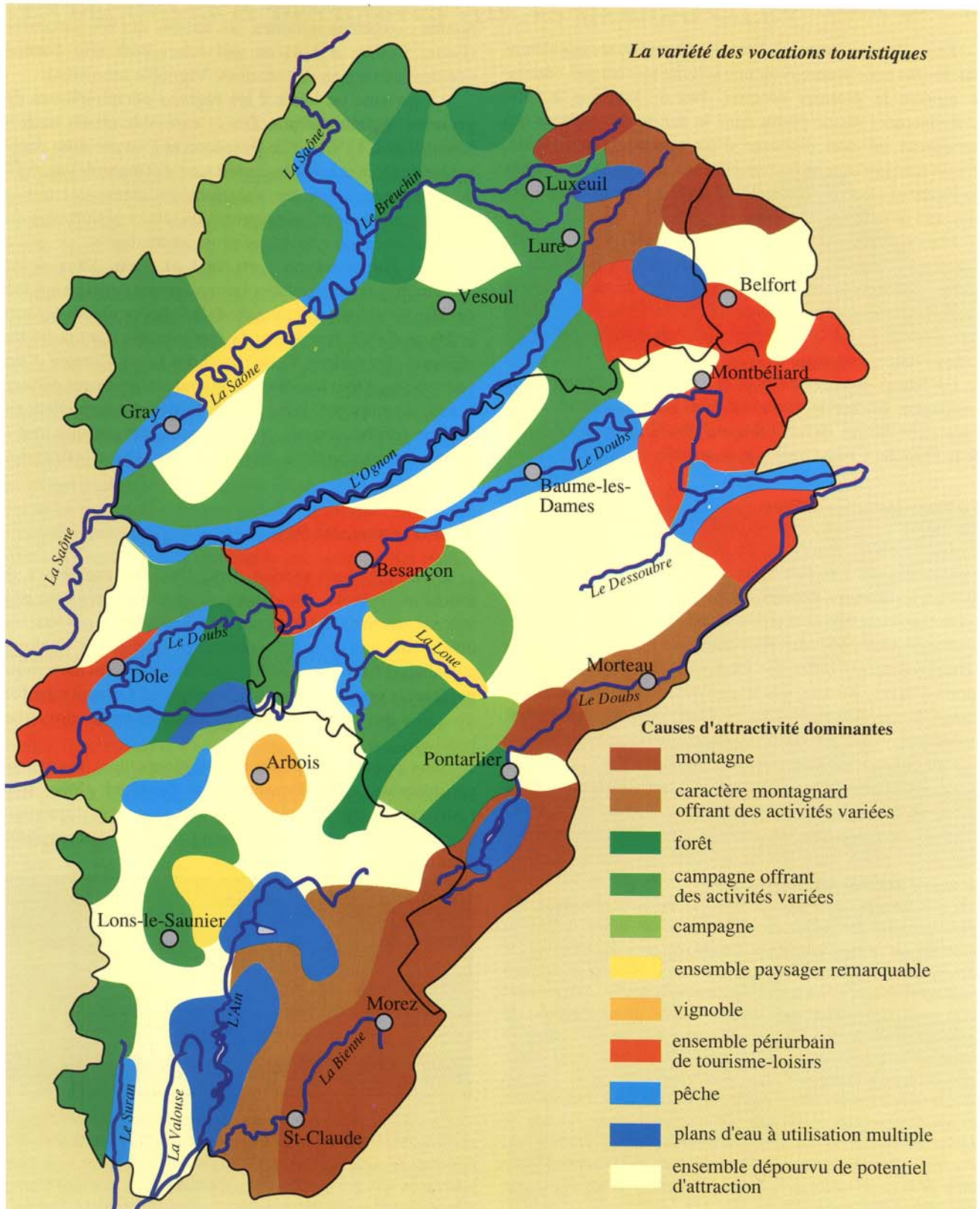
On ne lit donc pas sur cette carte la réalité du tourisme aujourd'hui. On peut voir par contre émerger des ensembles territoriaux homogènes, disposant d'un potentiel dont la cohérence laisse augurer de possibilités, ou en tout cas de la volonté d'une exploitation touristique.

Rêve ou réalité ? Des atouts inégalement partagés

Cette carte cerne les espaces où les élus pensent que leurs communes possèdent un potentiel touristique déjà utilisé ou à valoriser. Elle ne tient pas compte de l'intensité du fait touristique, réelle ou potentielle, en tel ou tel lieu précis. Le milieu naturel est de très loin (pour les deux tiers environ des communes) l'atout essentiel à mettre en valeur : quoi de plus normal si l'on considère qu'elles sont rurales pour l'écrasante majorité. Le patrimoine historique ou les équipements touristiques ne sont mis en avant que dans 15 % des cas.

Surprise, c'est en Haute-Saône que le tourisme fait presque l'unanimité. Près de 95 % des communes estiment avoir des atouts à valoriser : réalité, échec ou déclin relatif des activités traditionnelles, dernier recours ? Le Jura présente des situations plus tranchées : favorablement perçue dans la Haute-Chaine jurassienne, dans la Combe d'Ain, et la région des reculées, le mirage touristique n'a pas cours sur les plateaux et bien peu en Bresse ; au total près du tiers des communes du Jura estiment n'avoir rien à espérer du tourisme.





Une image parfois floue

Toutes les communes de Franche-Comté ne se considèrent pas douées pour promouvoir une activité touristique, comme le montre le premier croquis. Pas de surprise à cela. L'étonnement réside plutôt dans la nature des espaces qui paraissent ou non disposer d'un potentiel valorisable. Finalement la plaine ou les bas-plateaux se jugent mieux dotés ou espèrent plus de cette activité que la majeure partie des plateaux jurassiens.

Mais surtout, on constate à la lecture de la seconde carte l'extrême diversité de la Franche-Comté face au potentiel touristique à promouvoir. L'«image montagne», forte à l'extérieur, ne concerne qu'une faible partie de la chaîne du Jura et reflète mal le potentiel que souhaitent valoriser les autres espaces comtois.

En dehors de notions floues et peu spécifiques comme la campagne, l'arbre et l'eau, en bref le milieu rural, il est malaisé de définir un label original pour l'image touristique de la Franche-Comté dans son ensemble.

Des vocations diversifiées

Sur la carte, émergent un certain nombre de régions organisées autour de thèmes assez facilement identifiables :

- **La montagne, espace restreint des privilégiés de la neige** : on constate que le terme «montagne» est fortement lié aux fortes amplitudes du relief mais plus encore sans doute à l'enneigement et à son utilisation actuelle ou envisagée par les sports d'hiver. Au total une image qui se réduit à une mince frange, limitée à la Haute Chaîne. Curieusement, des régions aussi typiques que le Grandvaux dans la montagne jurassienne ne sont que partiellement perçues comme telles.

- **Les plateaux jurassiens : le tourisme n'existe que dans les creux**. L'image montagne se dégrade très rapidement vers l'Ouest, en campagne ou forêt. L'essentiel des plateaux

La variété des vocations touristiques

Ce croquis présente une synthèse, forcément schématique, des opinions émises par chaque maire sur l'atout majeur que possède sa commune sur le plan touristique. Les 24 réponses possibles ont été regroupées en 9 thèmes. Certains caractères dominants du paysage franc-comtois sont ici curieusement sous-représentés : il en est ainsi de la forêt, ressentie souvent comme une déclinaison affadie du caractère montagne (les plus grands massifs d'altitude, et, même en plaine, la forêt de Chaux, n'apparaissent que partiellement). L'eau par contre, est privilégiée soit par le patrimoine piscicole, soit par celui du plan d'eau qui, dans l'esprit des édiles, traduit la multiplicité des usages touristiques potentiels du milieu aquatique. Lorsque le pittoresque des vallées est suffisamment remarquable, il prend le pas, sous le vocable de «site», sur la rivière et ses simples usages (haute vallée de la Loue, vallée de la Saône en amont de Gray) dégagant des entités à forte cohérence.

n'offre apparemment que de rares éléments d'attraction. Seules exceptions notables, les vallées qui les parcourent (Loue, Combe d'Ain) ou qui échancrent leur bordure occidentale (région des reculées, Vignoble arboisien).

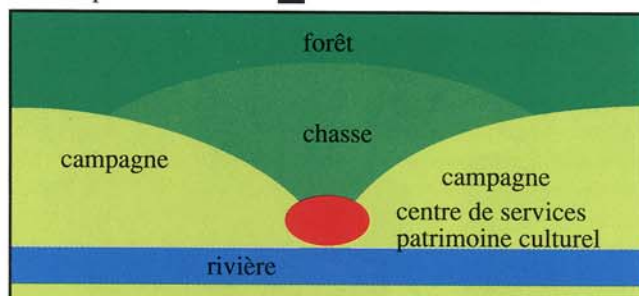
- **Tourisme ou loisir ? les régions périphériques des grandes agglomérations**. Dans l'ensemble urbain Belfort-Montbéliard, à l'Ouest de Besançon et à un moindre degré, autour de Dole et Lons-le-Saunier, on distingue des auréoles de communes dont les vocations estimées se tournent davantage vers le développement de loisirs périurbains que vers une vocation touristique proprement dite.

- **La Haute-Saône : en vert et bleu**. Sans points d'accrochages spectaculaires autres que les petits ensembles des Hautes Vosges comtoises et de la Saône en amont de Gray, la Haute-Saône frappe par la remarquable continuité des réponses des maires. Cette régularité laisse l'image d'une vocation ou, à tout le moins, d'un souhait largement partagé. L'eau, la campagne, la forêt et les loisirs que permettent ces milieux (pêche, chasse...) sont perçus, sur presque tout le département, comme autant de causes d'attraction valorisables.

Dans la région, des Pays

L'exemple haut-saônois pose l'un des problèmes du tourisme comtois. En dehors de quelques régions déjà touristiques mais restreintes et bien identifiées, le potentiel est diffus. On voit mal des communes isolées, de quelques centaines d'habitants, générer un développement touristique par la seule vertu de leur cadre campagnard. On peut toutefois discerner des complémentarités possibles entre communes proches.

Sans pouvoir proposer un développement touristique considérable, elles disposent d'un potentiel global dont l'utilisation en commun et à des fins spécifiquement touristiques peut dégager un produit diversifié mais organisé dans un périmètre limité. ■



Ce schéma, inspiré du canton de Pesmes, présente un exemple de complémentarité d'atouts divers regroupés dans un faible espace. Pourrait-on mettre en évidence un certain nombre de «pays» où pourraient se regrouper les efforts tendant à offrir, dans des régions dépourvues d'atouts spectaculaires, un produit intégré attractif ?